



RÉUNION GÉNÉRALE

DATE: Le mercredi 26 novembre 2014
ENDROIT: Salle communautaire - Édifice municipal
Rivière-Verte, N.-B.
HEURE: 19 h

PROCÈS-VERBAL # 13

1.2. Présences et Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h. M. Pierre Michaud, président, souhaite la bienvenue.

Membres présents

Caron, Francine	Maire de Baker Brook
Cyr, Gérard	Maire de Saint-François
Desjardins, Allain	Maire de la Communauté rurale de Saint-André
Dubé, Roland	Maire de Saint-Hilaire
Labrie, Louis	Représentant de DSL
LeBlond, Michel	Maire de Rivière-Verte
Levesque, Roger	Maire de Sainte-Anne de Madawaska
Martel, Alain	Représentant de DSL
Michaud, Pierre, président	Maire de Clair
Nadeau, Alpha	Maire de Lac Baker
Ouellette, Renaud	Maire adjoint de Grand-Sault
Rioux, Cyril	Maire de Drummond
Roy, Paul	Représentant de DSL
Simard, Cyrille	Maire d'Edmundston
Sirois, Jocelyn	Représentant de DSL
Somers, Nicole	Maire de Saint-Quentin
St-Amand, Carmel, vice-président	Maire de Saint-Léonard
St-Jarre, Luc	Représentant de DSL

Personnel présent

Picard, François	Directeur général
Rioux, Nicole	Adjointe administrative – Direction générale

Invité

Doris Blanchard, ministère de l'Environnement et gouvernements locaux

Média

Chantal D'Amours, CJEM-CKMV
Daniel Goulet – Info Weekend
Christine Thériault, L'Étoile/Le Madawaska

Observateurs

Allain Paquet
Louis Somers

3. Approbation de l'ordre du jour

Le président donne lecture de l'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation.

Résolution no 1

Suite à une motion dûment proposée par M. Roland Dubé, appuyée de Mad. Francine Caron et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter l'ordre du jour de la réunion générale du 26 novembre 2014, avec modifications, en y ajoutant dans autres affaires le point: a) Résolutions fonds de réserve en aménagement local. M. Michel Leblond demande d'inverser les points 9 et 10 afin de discuter de l'état des résultats avant le budget. ADOPTÉE

4. Procès-verbal de la réunion à huis clos du 8 octobre 2014 pour approbation

Résolution no 2

Suite à une motion dûment proposée par M. Allain Desjardins, appuyée de M. Louis Labrie et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter le procès-verbal de la réunion à huis clos du 8 octobre 2014 en modifiant le point 13. d) Suivi sur le comité de la sécurité publique

2^e paragraphe, 3^e ligne « M. Simard demande aux municipalités présentes de faire parvenir le nom de la personne responsable au niveau du service d'urgence pour leur municipalité. »...pour se lire : « La CSR demande aux municipalités présentes de faire parvenir le nom de gens qui interviennent au niveau de la sécurité publique, des services de protection policière et des mesures d'urgence. »

En modifiant le point 13.e) Suivi du CMA 2014 (contribution des municipalités)

3^e ligne « M. Simard a été demandé, par les maires présents, de fournir aux municipalités un résumé de la proposition.» pour se lire : « M. Simard a été demandé, par les maires présents, de mesurer l'intérêt d'une contribution éventuelle. » ADOPTÉE

5. Entériner les résolutions prises durant la réunion à huis clos du 8 octobre 2014

Résolution no 3

Suite à une motion dûment proposée par M. Gérard Cyr, appuyée de M. Luc St-Jarre et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter les résolutions énumérées ici-bas et prises durant la réunion à huis clos du 8 octobre 2014, en y modifiant la résolution no 2 qui fut proposée par Mad Francine Caron et non par Mad. Francine Bossé. ADOPTÉE

Résolution no 1 (8 octobre 2014)

Suite à une motion dûment proposée par M. Allain Desjardins, appuyée de M. Jocelyne Bossé et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter l'ordre du jour de la réunion à huis clos du 8 octobre 2014, en y ajoutant dans autres affaires les points suivants: a) Rapport d'activités du service d'urbanisme; b) Rapport d'activités du directeur général; c) Lettre de Sainte-Anne; d) Suivi sur le comité de la sécurité publique; e) Suivi du CMA 2014 (contribution des municipalités). ADOPTÉE

Résolution no 2 (8 octobre 2014)

Suite à une motion dûment proposée par ~~Mad. Francine Bossé~~, Mad. Francine Caron appuyée de M. Louis Labrie et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter le procès-verbal de la réunion générale du 28 mai 2014 tel que circulé.

ADOPTÉE

Résolution no 3 (8 octobre 2014)

Suite à une motion dûment proposée par M. Carmel St.-Amand, appuyée de M. Allain Desjardins et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter le procès-verbal de la réunion du comité de finance du 25 juin 2014, tel que circulé.

ADOPTÉE

Résolution no 4 (8 octobre 2014)

Suite à une motion dûment proposée par M. Gérard Cyr, appuyée de M. Luc St-Jarre et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter le procès-verbal de la réunion du comité de finance du 26 août 2014, tel que distribué.

ADOPTÉE

Résolution no 5 (8 octobre 2014)

Suite à une motion dûment proposée par M. Louis Labrie, appuyée de M. Alain Desjardins et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter le procès-verbal de la réunion du comité de finance du 3 octobre 2014, tel que distribué.

ADOPTÉE

Résolution no 6 (8 octobre 2014)

Suite à une motion dûment proposée par M. Michel Leblond, appuyée de M. Allain Desjardins et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter les états de résultats de fin août 2014 avec un bénéfice net au niveau de l'aménagement de 180 962,26 \$, au niveau de la gouvernance un bénéfice net de 7 151,71 \$, au niveau du service de déchets un bénéfice de 128 848,71 \$ et au niveau du biogaz un déficit de 78 299,98 dollars.

ADOPTÉE

Résolution no 7 (8 octobre 2014)

Suite à une motion dûment proposée par M. Gérard Cyr, appuyée de M. Jocelyn Sirois et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter le rapport de correspondance, tel que reçu et avec explication.

ADOPTÉE

Résolution no 8 (8 octobre 2014)

Suite à une motion dûment proposée par M. Cyrille Simard, appuyée de M. Cyril Rioux et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que dans le secteur de l'aménagement, inspection et déchet solides que la CSRNO autorise les virements de fonds qui ont été effectués le 16 juillet 2014 pour le remboursement de permis aux municipalités pour les mois d'avril à juin 2014. Les montants des virements de fonds se chiffrent à 11 071,25\$ du compte 29434 ES-2 et de 21 289,75\$ du compte 29434 ES-3 au compte courant de la CSRNO, folio 29434.

Ce transfert fut approuvé par 2 signataires, dont MM Carmel St-Amand et François Picard, par internet via Accès D de la Caisse populaire.

- **Que la CSRNO autorise le virement de fonds qui a été effectué le 16 juillet 2014 au montant de 26,23\$ pour le remboursement de frais bancaires du compte courant 29434 au compte 10254 étant un compte de fonds de réserve en capital (Services de déchets).**

Ce transfert fut approuvé par 2 signataires, dont MM Carmel St-Amand et François Picard, par internet via Accès D de la Caisse populaire.

- **Que la CSRNO autorise la fermeture du compte 9285 à la Caisse populaire Madawaska. Le solde total sera transféré dans un fonds de fermeture pour les cellules au compte actuel de Manulife. En date du 31 décembre 2013, le solde s'élevait à 2 089,93\$.**

- **Que la CSRNO autorise le virement de fonds au montant de 19 560,00\$ du compte 29434 ES-1 et de 17 525,00\$ du compte 29434 ES-3 au compte courant de la CSRNO, folio 29434. Les montants suivants seront remis aux municipalités pour l'année 2013 :**

ES-3	Grand-Sault	100,00\$	transfert de 17 525,00\$
	DSL	17 425,00\$	
ES-1	Edmundston	2 185,00\$	transfert de 19 560,00\$
	St-Hilaire	200,00\$	
	Baker Brook	425,00\$	
	Lac Baker	800,00\$	
	Clair	650,00\$	
	Rivière-Verte	1 250,00\$	
	DSL	14 050,00\$	

À noter que les DSL seront crédités sur le budget 2015 au montant de 31 475,00\$

- **Que la CSRNO autorise les virements de fonds pour le remboursement de permis aux municipalités pour les mois de juillet à septembre 2014. Les montants des virements de fonds se chiffrent à 7 408,00\$ du compte 29434 ES-2 et de 18 253,00\$ du compte 29434 ES-3 au compte courant de la CSRNO, folio 29434.**

Ce transfert sera approuvé par 2 signataires, dont MM Carmel St-Amand et François Picard, par internet via Accès D de la Caisse populaire.

ADOPTÉE

Résolution no 9 (8 octobre 2014)

Suite à une motion dûment proposée par Mad. Francine Caron, appuyée de M. Louis Labrie et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter le rapport d'activités sur le service d'urbanisme de septembre 2014, tel que circulé.

ADOPTÉE

Résolution no 10 (8 octobre 2014)

Suite à une motion dûment proposée par M. Luc St-Jarre, appuyée de M. Michel Leblond et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter le rapport d'activités du directeur général, tel que circulé.

ADOPTÉE

6. Procès-verbal de la réunion du comité de finance du 23 octobre 2014 pour approbation

Résolution no 4

Suite à une motion dûment proposée par M. Carmel St.-Amand, appuyée de M. Allain Desjardins et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter le procès-verbal de la réunion du comité de finance du 23 octobre 2014, tel que circulé.

ADOPTÉE

7. Procès-verbal de la réunion du comité de finance du 6 novembre 2014 pour approbation

Résolution no 5

Suite à une motion dûment proposée par M. Luc St-Jarre, appuyée de M. Roger Levesque et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter le procès-verbal de la réunion du comité de finance du 6 novembre 2014, tel que distribué.

ADOPTÉE

8. Affaires découlant des procès-verbaux

M. Cyrille Simard fit circuler une lettre dont l'objet: Demande aux municipalités pour prolonger le financement de 1\$ par capita envers le CMA 2014, pour une autre année, afin de soutenir les efforts pour le développement économique de notre région. Cette lettre est signée par la présidente et porte-parole de l'Équipe des chefs de file du volet économique du CMA 2014, Madame Lise Ouellette. Elle se rend disponible pour rencontrer les maires si ceux-ci le désirent. La demande de financement se fait aussi au Maine dans la partie nord du comté d'Aroostook et dans le Témiscouata au Québec.

9. États des résultats

Le DG présenta les états des résultats de fin octobre 2014. On prévoit un surplus dans le service des déchets. Ces surplus seront transférés dans des fonds de réserve pour des projets en immobilisation. En aménagement un surplus anticipé de 60 000 \$ suite au départ de quelques employés et la participation de Saint-André pour le service d'inspection. Nous prévoyons également des dépenses de déménagement et de réorganisation d'ici la fin de l'année.

Résolution no 6

Suite à une motion dûment proposée par M. Michel Leblond, appuyée de Mad. Nicole Somers et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter les états de résultats de fin octobre 2014 avec un bénéfice net au niveau de l'aménagement local de 197 398,03 \$, au niveau de la gouvernance un bénéfice net de 17 516,77 \$, au niveau du service de déchets un bénéfice de 245 104,13 \$ et au niveau du biogaz un déficit de 40 210,43 dollars.

ADOPTÉE

10. Budget 2015

Le président, souligne qu'il y a des répercussions sur le budget suite aux intentions d'Edmundston, Grand-Sault et Drummond de sortir du service d'aménagement local à partir du 1 janvier 2015. Il ajoute que le comité de finance s'est toujours donné comme objectif de mesurer de façon efficace et efficiente la livraison des services et de favoriser une collaboration sur tout le grand territoire du nord-ouest. François, son équipe, les directeurs des services et les membres du comité de finance ont cru bon de faire un sommaire par service qui facilite la compréhension du budget.

Le DG présenta le sommaire budgétaire 2015 et le sommaire exécutif 2015, ces documents furent également distribués aux membres :

Le budget 2015 proposé pour:

- les services généraux est de 371 834 \$ comparativement à 379 443 \$ en 2014;
- les services corporatifs est de 57 633 \$ comparativement à 46 700 \$ en 2014;
- les services collaboratifs et aménagement régional est de 80 660 \$ = nouveau service
- les services d'aménagement local est de 845 494 \$ comparativement à 1 349 121 \$ en 2014
- les services de gestion des déchets solides est de 3 186 949 \$ comparativement à 3 157 500 \$ en 2014;
- la production d'énergie est de 246 619 \$ comparativement à 225 000 \$ en 2014.

Résolution no 7

Suite à une motion dûment proposée par M. Luc St-Jarre, appuyée de Mad. Francine Caron et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU De signifier aux municipalités que le conseil d'administration de la CSR Nord-Ouest à l'intention de voter formellement à la réunion extraordinaire du 10 décembre 2014, le budget de 2015.»

ADOPTÉE

11. Rapport de correspondance

Résolution no 8

Suite à une motion dûment proposée par M. Gérard Cyr, appuyée de M. Roland Dubé et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter le rapport de correspondance, tel que circulé.

ADOPTÉE

12. Autres affaires

a) Résolutions fonds de réserve en aménagement local

Résolution no 9

Suite à une motion dûment proposée par M. Renaud Ouellette, appuyée de M. Jocelyn Sirois et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Q'étant donné qu'un surplus est anticipé dans le secteur d'aménagement, que la commission adopte la création des fonds de réserve pour le secteur d'aménagement d'une somme de 66 000 \$, soit un montant maximal permis de 5% du budget d'opération du secteur d'aménagement de l'année courante. La distribution des fonds sera de 10 000 \$ maximum dans un fonds de réserve opération; 20 000 \$ dans une réserve en capital; 16 000 \$ dans une réserve pour frais légaux et 20 000 \$ dans une réserve de projets spéciaux. Un nouveau compte de banque pour le secteur d'aménagement devra être créé à cet effet pour chacun des fonds de réserve séparément.

ADOPTÉE

13. Ajournement

Résolution no 10

Suite à une motion dûment proposée par monsieur Roland Dubé, il a été

RÉSOLU D'ajourner la réunion à 20 h 50.

ADOPTÉE

.....
PIERRE MICHAUD
Président

.....
FRANÇOIS PICARD
Directeur général